

MAIRIE DE ST ALBIN DE VAULSERRE

Compte rendu du conseil du mardi 10 mars 2020

Le mardi dix mars deux mille vingt, à 20h30, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en Mairie, sous la présidence de Monsieur Sébastien GUEUGNOT, Maire.

➤➤➤

Présidence : Sébastien GUEUGNOT, Maire

Présents : Evelyne Roux, René Liatard, Renée Chaboud; adjoints
Yves Clauzon, Fabien Gallice, Frédéric Guignier, Gilbert Longo, Geneviève Mathieu Stinkwich.

Absents excusés et représentés :

Absents excusés et non représentés :

Secrétaire de séance : Renée Chaboud

Approbation du compte rendu du 14 janvier 2020: aucune observation n'est formulée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

▪ **Approbation du compte de gestion et du compte administratif**

Le compte de gestion et le compte administratif communal de l'exercice 2019 retracent l'exécution du budget communal de l'année écoulée et fait apparaître les résultats à la clôture de l'exercice.

En application de l'article L 2121-14 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal a élu Madame Evelyne Roux comme président de séance pour présenter le compte administratif de l'exercice 2019, dressé par Monsieur Sébastien GUEUGNOT, maire.

En investissement, le résultat de clôture présente un déficit de 34232,63 €, et en fonctionnement, un excédent de 318 849,07 €.

Le résultat global de clôture de l'exercice au 31/12/2019 présente un excédent de 284 616,44 €.

2019	Recettes	Dépenses	Résultats de l'exercice	Résultats reportés	Résultats de clôture
Fonctionnement	268 932,09 €	206 027,48 €	62 904,61 €	255 944,46 €	318 849,07 €
Investissement	46 961,25 €	66 369,49 €	-19 408,24 €	- 14824,39 €	-34 232,63 €
Total	315 893,34 €	272 396,97 €	43 496,37 €	241 120,07 €	284 616,44 €

A l'unanimité, les membres du conseil délibèrent et **APPROUVENT** le compte de gestion et le compte administratif pour l'exercice 2019.

L'adjoite présente le projet de budget prévisionnel préparé par le conseil qui sera voté par le prochain conseil élu les 15 et 22 mars.

▪ **Nettoyage de Printemps.**

L'intercommunalité propose la date du 28 mars pour réaliser le nettoyage de printemps du bord des routes et chemins du village. Elle fournira les gants, les sacs poubelles.

Le conseil décide d'accepter cette date.

Le rendez-vous sera à 9h devant la mairie.

Un café sera proposé au départ et un apéritif au retour.

▪ **Broyage**

L'adjoint chargé des travaux, se renseigne auprès du Sictom pour emprunter le broyeur. Une date sera fixée ensuite.

▪ **Poste vacant à l'agence postale**

Suite à la demande de mutation de Madame Mollier pour pouvoir faire partie de la prochaine équipe communale, le poste de l'agence postale est vacant.

Diverses possibilités sont à l'étude mais la décision sera prise par le prochain conseil.

En attendant, la secrétaire de mairie fera l'intérim les jours d'ouverture de la mairie.

▪ **Fin du tri des Archives.**

L'archiviste qui est intervenue précédemment a réalisé un devis sur les travaux restants.

Il se monte à 4500 € sans restauration et 4805, € avec restauration pour 20 jours.

Le conseil délibère et accepte ce devis à l'unanimité.

Il autorise Monsieur le Maire à signer la convention permettant la programmation en 2021 de ces travaux.

▪ **Questions diverses**

➤ **Différents devis ont été demandé et sont présentés pour :**

Les portes arrière de l'église avec une participation de l'association « Les Amis de Saint Aubin.

Un volet protecteur de la porte de l'agence postale

Achat d'un nouvel ordinateur pour la mairie, l'ancien étant insuffisant en capacité pour les logiciels utilisés.

Les décisions seront prises une fois que le budget primitif sera voté.

➤ **Cimetière :**

Attention ! Un vol d'une jardinière en fonte s'est produit début mars sur une tombe

La séance est levée à 23h



